

Résumé du rapport final

Conseils destinés aux fumeurs dans les pharmacies (depuis 2004)

Le projet « Conseils destinés aux fumeurs dans les pharmacies » fait partie du Programme national pour l'arrêt du tabagisme, sous la responsabilité de la Ligue suisse contre le cancer.

300 000 personnes se rendent chaque jour dans les quelques 1700 pharmacies de Suisse, souvent aussi à titre préventif. Les pharmaciens connaissent bien les techniques de conseil, et proposent des conseils de toute sorte, en plus de leur offre habituelle. La vente de médicaments peut certes contribuer à l'arrêt du tabagisme, mais il a été démontré qu'il ne s'agit pas de la seule mesure nécessaire. Dans les pharmacies, les fumeurs reçoivent des conseils de spécialistes. Un personnel bien formé prodigue une aide au sevrage professionnelle, qui mène à une désaccoutumance durable, ainsi qu'au maintien et, souvent, à l'amélioration de l'état de santé. Selon des études britanniques, un quart d'heure de conseil en pharmacie permet à 55 % des personnes désireuses d'arrêter de fumer de parvenir à un mois d'abstinence tabagique.

Le projet a débuté en avril 2004 par la création d'une Pharmaforce, composée de pharmaciens, d'assistants en pharmacie en officine et en formation, ainsi que de représentants du corps médical, de l'industrie pharmaceutique, de la Société suisse de pharmacie et de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme. Un groupe ad hoc a élaboré un nouveau concept de formation, des modules d'enseignement, un DVD pédagogique et un manuel en ligne. La plupart des documents pédagogiques sont disponibles en trois langues et sont aussi bien destinés à la formation de base des pharmaciens et des assistants en pharmacie qu'à la formation post grade professionnelle.

La Pharmaforce a permis aux institutions de formation (à l'exception de l'Université de Zurich) d'intégrer la prévention du tabagisme, en particulier la brève intervention en matière de conseil auprès des fumeurs, dans le cursus. Il est nécessaire de faire de la publicité auprès du personnel déjà formé afin de l'exhorter à poursuivre sa formation dans le domaine de la prévention du tabagisme, notamment par le biais d'articles dans les revues spécialisées, d'annonces, de lettres d'information, de prospectus et d'autres moyens incitatifs, comme par exemple des badges pour le personnel formé.

Durant les années sous revue, les modules d'enseignement élaborés au début du projet et le manuel en ligne ont été actualisés en permanence ; en outre, un atelier médias professionnel a tourné un DVD pédagogique qui explique la différence entre l'activité de vente et l'entretien-conseil. L'ensemble des documents pédagogiques est conçu aussi bien pour la formation universitaire et celle des assistants en pharmacie que pour la formation post grade professionnelle. Les membres de la Pharmaforce sont des chargés de cours à l'université, où ils assurent la formation de base en matière de prévention du tabagisme. Les instructeurs participant au projet dirigent la formation continue des équipes et organisent des cours dans les différentes régions, en collaboration avec les membres de la Pharmaforce.

Une feuille d'information a été rédigée à l'intention des pharmaciens, ainsi que des articles dans les revues spécialisées, des annonces, des prospectus et une lettre d'information, qui paraît trois fois par an. Des stands ont aussi été organisés lors des congrès de la profession, et la promotion a été faite dans les pharmacies mêmes.

On reconnaît le personnel formé à la prévention du tabagisme grâce aux badges qu'il porte. Des prospectus ont été distribués lors de la Journée mondiale sans tabac, et les journaux de la clientèle ont servi à la présentation de l'offre, par le biais d'annonces.